

Date de convocation :

03 juin 2025

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

Nombre de membres

En exercice : 8

DU 10 juin 2025

Présents : 5

Votants : 5

Le dix juin deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de Faverolles en séance publique sous la présidence de M. Patrick OCZACHOWSKI Président du SIVOM,

Élus présents :

Mmes Irène MESSENGER, Laurence COCQUELET

MMS Patrick OCZACHOWSKI, Éric MAUNY, Hervé AGNETTI

Élus absents représentés :

Mme Fany Fontaine, pouvoir à M. Patrick OCZACHOWSKI

M. Ludovic BRUN, pouvoir à Mme Laurence COCQUELET

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h05 et annonce l'ordre du jour aux membres du Conseil :

- Approbation compte rendu du 11/03/2025
- Nomination secrétaire de séance
- Délibération : DM1 Virement de crédits pour reprise sur immobilisation
- Délibération : DM2 Virement de crédit pour régule mandat 38 de 2014
- Points divers

I - Approbation du procès-verbal du conseil du 11 mars 2025 :

Approbation à l'unanimité.

II – Désignation du secrétaire de séance :

Est désigné secrétaire de séance par Monsieur le Président, Mme Irène MESSENGER

III – DM1 Virement de crédits pour reprise sur immobilisation :

Monsieur le Président informe les membres du conseil, qu'à la demande de Madame Lefebvre, agent principal des finances publiques, il convient de procéder à des modifications budgétaires comme suit :

1. DM N°1/2025 :

Virement de crédit pour reprise sur immobilisation :

COMPTE	MONTANT
781 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	+ 93.00€
6419 Remboursement sur rémunération de personnel	- 93.00€

VOTE POUR : 5 voix

Mmes Irène MESSENGER, Fany FONTAINE pouvoir à M. Patrick OCZACHOWSKI

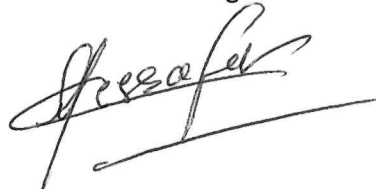
MMS Patrick OCZACHOWSKI, Ludovic BRUN pouvoir à Mme Laurence COCQUELET, Éric MAUNY, Hervé AGNETTI.

Vote CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

IV – DM2 Virement de crédit pour régule mandat 38 de 2014 :

Monsieur le Président informe les membres du conseil, qu'à la demande de Madame Lefebvre, agent principal des finances publiques, il convient de procéder à des modifications budgétaires comme suit :



1. DM N°2/2025 :

Virement de crédit pour régule mandat 38 de 2014 :

COMPTES	MONTANT
2131 Bâtiments publics	+ 2029 61€
231 Immobilisations corporelles en cours	- 2029.61€

VOTE POUR : 5 voix

Mmes Irène MESSAGER, Fany FONTAINE pouvoir à M. Patrick OCZACHOWSKI

MMS Patrick OCZACHOWSKI, Ludovic BRUN pouvoir à Mme Laurence COCQUELET, Éric MAUNY, Hervé AGNETTI.

Vote CONTRE : 0

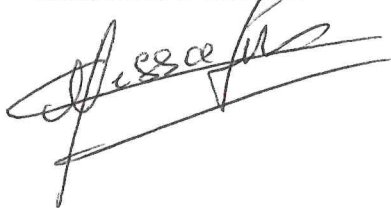
ABSTENTIONS : 0

Points divers :

- Point sur les finances du SIVOM : le budget est respecté à ce jour
- Plusieurs parents d'élèves se sont plaints de la qualité des repas et notamment des pique-niques servis par la cuisine centrale et menacent de faire une pétition. Un mail leur a été adressé le 06 juin et un retour a été apporté le 10 juin par la cuisine centrale. Les réponses seront présentées au conseil d'école du 17 juin.
- Le règlement intérieur du restaurant scolaire sera modifié en ce sens :
 - o Les demandes de régule des repas devront être adressées dans le mois en cours
 - o Les pique-niques seront fournis par les parents à compter du 01/09/2025
- Les parents d'élèves ont émis d'autres questions que les pique-nique en vue du conseil du 17 juin :
 - o Mise en place d'une étude surveillée après l'école : c'est à la charge de l'éducation nationale de trouver des bénévoles
 - o Problèmes de notifications via l'ENT PrimOT : le problème a déjà été signalé en décembre 2024 ; l'application va migrer au mois de septembre vers une nouvelle entité et ne devrait plus subir de désagréments.
- La date de remise des prix pour les CM2 de l'année scolaire 2024/2025 est fixée au 01^{er} juillet 2025.
- La date du prochain conseil syndical est fixée au 09/09/2025

La secrétaire de séance :

Mme Irène MESSAGER



Fin de séance à 19h50